### **CONSEIL MUNICIPAL**

\_\_\_\_\_

### Séance du 2 Juillet 2020

\_\_\_\_\_

### **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

### Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes.

<u>Présents</u>: Guillaume BARBARA, Pierre CALMELS, Valéry CANREDON, Catherine COSENZA, Michel COURTOIS, Audrey Cousinié, Antoine DELESALLE, Nathalie DENJEAN, Julien DO, Veronique GUIBAUD, Laetitia HOLMIERES, Isabelle PONT, Mathieu POULAIN, Gilles SICARD, Bernard STREHAIANO

Secrétaire de séance : Antoine DELESALLE

Le compte-rendu de la séance du 11 Juin 2020 est approuvé.

• <u>Territoire d'énergie Tarn (SDET) : Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergies et de services en matière d'éfficacité énergétique.</u>

La commune n'est concernée que pour l'électricité, n'étant pas desservie par le gaz. Il apparait que l'économie d'un achat groupé n'est pas significative et décidons de conserver un abonnement indépendant.

• Régularisation inversion parcelles à Galiou ZA 183 (Mr Alquier et la commune)

Cette transaction a eu lieu dans les années 1980 sous le mandat de Mr Auray de manière orale et n'a jamais été régularisée officiellement. Cette parcelle devant être lotie le conseil accepte que les frais de notaire et de géomètre incombent à la commune, du fait qu'à l'époque l'inversion avait été demandée par la commune pour des besoins de voierie.

• Convention pour remboursement achat de masques par la commune de Castres.

Il s'agit de rembourser à la commune de Castres la participation de l'état de 50 %. La commune de Castres ayant financé la totalité de notre attribution de 800 masques. Il est décidé que le reliquat serait conservé en mairie à titre préventif.

# Gens du voyage

La commune ne disposant pas d'aire de stationnement pour accueillir les gens du voyage en toute sécurité ils ont été aiguillés vers le Causse. Des dispositions sont prises pour protéger nos installations sportives et aires de stationnement en regard strict des lois en vigueur.

### **QUESTIONS DIVERSES**

### • Ecole

Nous ne donnons pas suite à la demande de participation de l'école St Dominique pour 2 enfants de CM2 de la commune, cette contribution n'étant pas obligatoire.

## Adressage

La commission Communication a travaillé sur le listing et doit confronter ses résultats à ceux de Mr Broussoulloux de la communauté d'agglomération.

N'ayant pas encore eu la proposition de La Poste nous convenons d'interroger d'autres prestataires pour comparaison avec nos offres actuelles.

La définition définitive et le choix des couleurs et graphisme doit encore se discuter selon les propositions en mains.

Les résidents de la commune seront informés par courrier sur les modalités de changement d'adresse.

## • Bulletin municipal

Une séance de photos a été organisée avant le conseil pour illustrer les différentes commissions mises en place pour la nouvelle mandature et finaliser l'édition de juillet 2020.

### • Elections Sénatoriales

Un conseil est exceptionnellement prévu le 10 juillet à 19h30 pour nommer les 2 conseillers qui accompagneront le Maire à Albi pour le vote du dimanche 27 septembre 2020.

# • Communauté d'agglomération

Il est précisé que le suppléant au maire était obligatoirement le 1<sup>er</sup> adjoint. Cette restriction sera toutefois discuté par Mr le maire au prés des instances de la Communauté d'Agglomération.

### • Téléthon

Il est convenu de poursuivre notre participation comme les années précédentes avec les mêmes partenaires.

#### • Stade

Suite à la sollicitation d'une famille de la commune, l'appellation du stade sera mise à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal

• Le prochain conseil municipal se tiendra le Jeudi 3 Septembre 2020 à 20 h 30.

La séance est levée à 23h